

DIWINE 2+/3+

Formulation spécifique pour fixer les métaux lourds

CARACTERISTIQUES

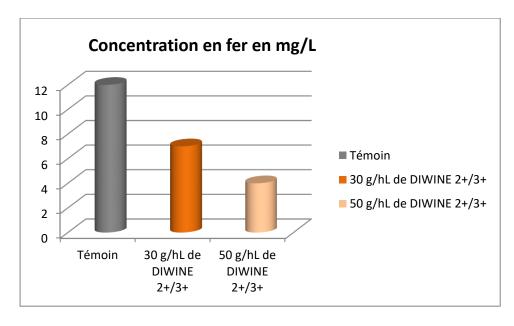
DIWINE 2*/3* est un produit de collage novateur qui permet de réduire la concentration en métaux lourds (dont le fer et le cuivre) dans les moûts et les vins. Ces métaux proviennent généralement des traitements de la vigne ou du matériel vinaire.

PROPRIETES ŒNOLOGIQUES

- **DIWINE 2+/3+** fixe les métaux lourds et permet leur élimination (voir tableau 1). Ceci évite les casses en bouteilles (voir figure 1).
 - **DIWINE 2+/3+** agit sur tous les métaux lourds avec des affinités différentes :

$$Cu^{2+} > Au^{2+} = Ag^{+} = Hg^{2+} > Fe^{3+} > Al^{3+} > Ni^{2+} > Co^{2+} > Zn^{2+}$$

- DIWINE 2+/3+ remplace les traitements d'élimination du cuivre et du fer au ferrocyanure de potassium dans les vins blancs ou du fer dans les vins rouges au moyen de phytate de calcium.
- Les capacités de dispersion de **DIWINE 2⁺/3⁺** offrent un temps d'action optimum pour la chélation des métaux avant la sédimentation des complexes formés.



<u>Figure 1</u>: Réduction de la concentration en fer par **DIWINE 2+/3+** sur un vin rouge Bordeaux générique présentant un risque avéré de casse ferrique



	DIWINE 2+/3+					
	0 g/hL	10 g/hL	20 g/hL	30 g/hL	40 g/hL	50 g/hL
Domaine A	2,92	0,66	0,42			
Domaine B	5,44	1,24	0,89			
Domaine C	9,12			1,31	0,90	0,62

<u>Tableau1</u>: Diminution de la concentration en cuivre de 3 moûts avec ajout de **DIWINE 2**+/3+.

APPLICATIONS

DIWINE 2+/3+ s'utilise sur moût, sur vin pour l'élimination des métaux lourds.

DOSE D'EMPLOI

- Des essais préalables sont nécessaires pour déterminer la dose optimale.
- Dose de 5 à 50 g/hl

Dose maximale légale selon la réglementation européenne en vigueur : 50 g/hl.

MODE D'EMPLOI

Diluer **DIWINE 2⁺/3⁺** dans 10 fois son poids d'eau. Ajouter ensuite au moût ou au vin puis prévoir une homogénéisation d'au moins 15 minutes en circuit fermé (piquage en bas de cuve et retour par le haut).

Précaution d'utilisation:

<u>Pour l'élimination du fer</u>: La chélation ne peut se faire que s'il se trouve sous la forme ferrique. Pour une efficacité maximum, il est donc fortement conseillé de procéder à une aération avant l'ajout de **DIWINE 2+/3+** pour favoriser le passage du fer de la forme ferreuse Fe2+, à la forme ferrique Fe3+.

Le traitement doit faire l'objet d'une inscription dans le registre de cave.

La mise en œuvre du traitement est placée sous la responsabilité d'un œnologue ou d'un technicien qualifié.

Produit pour usage œnologique et exclusivement professionnel.

Utiliser conformément à la réglementation en vigueur.

CONDITIONNEMENT

Sachet de 1 kg Sac de 5 kg

CONSERVATION

Emballage plein, scellé d'origine, à l'abri de la lumière dans un endroit sec et exempt d'odeur. Emballage ouvert : à utiliser rapidement.

Les informations figurant ci – dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données sans engagement ou garantie dans la mesure où les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de SOFRALAB et ne peut être modifié sans son accord.

010/2019 - 2/2